



**Bureau d'information
et de communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne



COMMUNIQUÉ DE PRESSE État de Vaud

Soutien conjoint à la « Grange sublime » renouvelé

L'État de Vaud, la Commune de Jorat-Mézières et la Fondation du Théâtre du Jorat ont reconduit le vendredi 1^{er} mai leur engagement en faveur du Théâtre du Jorat. La nouvelle convention tripartite, portant sur les années 2026 à 2029, assurera à la « Grange sublime » un montant total de 2'420'000 francs sur quatre ans.

Le Théâtre du Jorat occupe une place particulière dans le paysage culturel vaudois et romand. L'importance de l'institution vient autant de sa valeur patrimoniale et architecturale, réhaussée par une récente rénovation d'envergure, que de son ancrage territorial et local, de sa programmation de qualité ou encore de son rayonnement étendu.

Le Canton de Vaud et la Commune de Jorat-Mézières ont donc conjointement décidé de reconduire avec enthousiasme, et pour la sixième fois, leur soutien en faveur de ce lieu unique. Le théâtre disposera ainsi des moyens nécessaires pour continuer à accueillir des productions de qualité, vaudoises mais également suisses ou étrangères, collaborer activement avec d'autres entités locales et régionales du secteur des arts de la scène ou culturel au sens large mais également dialoguer avec divers publics au travers de projets diversifiés et inclusifs. Le Canton et la Commune, sous réserve des attributions légales et budgétaires des autorités compétentes, s'engagent respectivement pour 2'220'000 francs et 200'000 francs jusqu'en 2029.

La signature du nouveau contrat est intervenue le vendredi 1^{er} mai, dans le cadre de la traditionnelle cérémonie officielle et annuelle du théâtre. L'État de Vaud était représenté à cette occasion par la conseillère d'État Nuria Gorrite, cheffe du Département des institutions, de la culture, des infrastructures et des ressources humaines. La Commune de Jorat-Mézières était quant à elle représentée par Patrick Emery, syndic, et Valérie Pasteris, secrétaire municipale, et la Fondation du Théâtre par Christian Ramuz, président, et Serge Depallens, membre du conseil de fondation.

Bureau d'information et de communication de l'État de Vaud

Lausanne, le 04 mai 2026

DCIRH, Nuria Gorrite, conseillère d'Etat, via Charles Super, délégué départemental à la communication, [079 314 53 68](tel:0793145368)

DICIRH, Michel Vust, Directeur général de la culture, [michel.vust\(at\)vd.ch](mailto:michel.vust(at)vd.ch)

Commune de Jorat-Mézières, Patrick Emery, Syndic, [021 903 02 02](tel:0219030202)

Christian Ramuz, président, Fondation du Théâtre du Jorat, [076 606 21 59](tel:0766062159)

Ariane Moret, co-directrice, Théâtre du Jorat, [079 535 34 28](tel:0795353428)